



Contournement d'un obstacle par :

la gauche ou  
par la droite  
D-290

la gauche  
D-290-G

la droite  
D-290-D



Chevrons  
d'alignement  
D-301-1



Délinéateurs



D-300-1 D-300-2



Fin d'un  
sentier  
D-280